

MESSAGES CLES DU TOGO POUR LE FPHN

- **CONTEXTE**

Le Togo est à sa 3ème participation à la revue volontaire nationale instituée par les Nations Unies depuis l'adoption des ODD en septembre 2015.

La préparation du présent rapport a été participative et inclusive en associant toutes les parties prenantes au développement.

Le processus d'intégration des ODD dans les instruments de planification s'est poursuivi à travers la finalisation du Plan national de développement (PND) du Togo. La gouvernance concertée lors de l'élaboration de ce document a impliqué toutes les parties prenantes au développement. La mise en œuvre des ODD se fait dans le cadre de ce nouveau plan qui a pour objectif global de « transformer structurellement l'économie pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents et induisant l'amélioration du bien-être social ».

- **PROGRES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ODD 6, 7, 11, 14, 15, 17**

La mise en œuvre au Togo des six (6) ODD objet de revue à l'occasion de la troisième édition du FPHN se présente comme suit :

ODD 6

Le Togo a mis en place une stratégie de préservation des ressources en eau. Ainsi, le taux de desserte en eau potable est passé de 50% en 2015 à 52% en 2017. Cependant, les défis liés à l'accès aux infrastructures d'assainissement sont encore importants dans le sens où seulement 7% y ont accès en 2017. 1348 anciens forages équipés de pompes à motricité humaine (PMH) ont été réhabilités et 1401 nouveaux forages ont été réalisés.

ODD 7

Un projet d'électrification de près de 271 localités rurales est en cours sur la période 2017-2018.

Quatre (04) microcentrales solaires photovoltaïques d'une puissance totale cumulée de 600 KWc ont été installées de même que 10 000 lampadaires solaires dans les cinq régions du Togo.

Le taux d'accès à l'électricité est passé de 22,5% en 2008 à 35,6% en 2016. Au niveau de l'électrification rurale, ce taux est passé de 3% en 2008 à 6,3% en 2016.

ODD 11

La proportion des localités de plus de 5000 habitants dotées de schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) à jour est passée de 31% en 2015 à 37% en 2017.

Il a été construit 540 logements sociaux et dans la cadre de la gestion des ordures ménagères, ainsi qu'un centre d'enfouissement technique d'une capacité de 250 000 tonnes d'ordures ménagères par an.

ODD 12

Plus de 1 343 ha périmètres irrigués et de bas-fonds, avec maîtrise totale de l'eau et 20 zones d'aménagement agricole planifiée (ZAAP) sur une superficie de 1 729 ha facilitant l'accès à la terre à plus de 2 561 producteurs.

Dans le domaine des achats publics durables au Togo, un accord de micro financement a été conclu avec l'ONU-Environnement pour la mise en œuvre du projet dénommé : « Achats publics durables et éco-étiquetage » et qui permettra à terme de disposer d'une politique nationale des achats publics durables (APD) et de son plan d'action.

ODD 15

La part des superficies des écosystèmes protégés a progressé en passant de 7 % à 7,4% entre 2011 et 2015.

La superficie des forêts aménagées, enrichies ou restaurées s'est élevée à 7595 ha ; 11712 ha ont été développés pour l'agroforesterie ; 450.000 ha de surfaces forestières ont été mises sous aménagement durable et plus de 8398 ha ont été reboisés en espèces forestières dans les forêts étatiques.

ODD 17

Le gouvernement a créé en 2012 l'Office togolais des recettes (OTR) et une holding d'Etat dénommée Togo Invest Corporation pour mobilisation les ressources internes de l'Etat optimiser les partenariats public-privés pour des investissements majeurs et contribuer à l'amélioration du climat des affaires.

Le Togo bénéficie du programme Threshold du Millenium Challenge Corporation (MCC) des Etats-Unis d'Amérique et depuis 2017 du visa textile African Growth Opportunities Act (AGO) qui lui permet d'exporter les produits textiles et de l'habillement vers les Etats Unis à des conditions préférentielles.

- **DEFIS ET PERSPECTIVES**

Les défis majeurs auxquels fait face le Togo dans la mise en œuvre des ODD sont relatifs à la sécurisation du foncier, à la décentralisation, à la digitalisation de l'économie, au système statistique national, au renforcement des capacités des ressources humaines et au financement de l'économie.